Mali–États-Unis : Rachna Korhonen fait ses adieux à Assimi Goïta après trois années de mission

MALI
2010
L'information est l'oxygène des temps modernes LUNDI 07 SEPTEMBRE 2026
Malikilé
www.malikile.com
QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION





Marchés controversés : La société civile réclame des comptes



Maison du Pharmacien : Un nouvel édifice pour renforcer la profession



Cartographie mondiale : L'ONU soutient l'Afrique contre les distorsions de la projection Mercator

Sommaire







UNE /	Marchés controversés : La société civile réclame des comptes	P 04
BRÈVES /	Maison du Pharmacien : Un nouvel édifice pour renforcer la profession	P 19
	Filière sésame au Mali : Un potentiel de 450 000 tonnes et plus de 50 000 emplois	P 19
	Grand Forum de la Jeunesse à Philadelphie : La diaspora malienne mobilise ses compétences pour le pays	P 20
	Cartographie mondiale : L'ONU soutient l'Afrique contre les distorsions de la projection Mercator	P 21
	Mali–États-Unis : Rachna Korhonen fait ses adieux à Assimi Goïta après trois années de mission	P 22
ACTUALITÉ /	Protection des données personnelles : L'APDP renforce les capacités des correspondants des secteurs public et privé	P 24
	Affaire Sadio Mariko : La Fédération Ançar Dine Internationale dément toute implication de la sécurité de Chérif Ousmane Madani Haïdara	P 26
POLITIQUE /	Mali–États-Unis : Rachna Korhonen quitte Bamako sur fond de nouvelle dynamique diplomatique	P 28
	Développement : Le Mali, le PNUD et le FNUAP se dotent d'une nouvelle feuille de route pour 2027-2031	P 30
CULTURE & SOCIETÉ /	Maisons de la Femme, de l'Enfant et de la Famille : Le Mali honore quatre grandes figures féminines	P 33
INTERNATIONAL /	CEDEAO : Le Général Birame Diop prend les commandes de la Commission et appelle à une unité renouvelée	P 35
	Sècheresse historique : La situation actuelle de l'agriculture européenne	P 36
SPORT /	Mondial féminin de basket : Les Aigles Dames tombent avec les honneurs face au Japon	P 41

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur [002] Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : amplkile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Saw
- **Rédacteur en Chef :**
- **Rédaction Générale :** Moctar Saw, Karamoko B. Kéita, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wago, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspond à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou Sissoko

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA 95e SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BANQUE MALIENNE DE SOLIDARITE TENUE LE MARDI 12 MAI 2026

La Banque Malienne de Solidarité (BMS-SA) a tenu, le mardi 12 mai 2026, la 95e session de son Conseil d'Administration à son siège sis à Hamdallaye ACI-Bamako, sous la présidence de Monsieur Yéhia Ag Mohamed ALI.

Cette session, principalement consacrée à l'examen et à l'arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025, a abordé plusieurs points inscrits à l'ordre du jour, notamment :

- **Rapport sur l'état d'exécution du budget au 31/12/2025 ;**
- **Rapport d'activité 2025 de la Direction Générale au Conseil d'Administration ;**
- **Rapport des Commissaires aux Comptes au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2025;**
- **Arrêté des états financiers et proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2025.**

Dans un environnement bancaire marqué par des contraintes persistantes sur la liquidité et un contexte monétaire exigeant au sein de l'UEMOA, la BMS-SA a su consolider sa position parmi les acteurs majeurs du secteur bancaire malien grâce à une stratégie fondée sur la proximité, l'innovation et la maîtrise des risques.

Les performances enregistrées au terme de l'exercice 2025 traduisent la pertinence des orientations stratégiques engagées par la Banque ainsi que la confiance croissante de sa clientèle et de ses partenaires.

À la clôture de l'exercice 2025, **le total du bilan ressort à plus de 2 006 milliards de FCFA**, soit une progression de 18,05 % par rapport à l'exercice précédent.

Les emplois à la clientèle ont atteint 970 milliards de FCFA, enregistrant une hausse de 4 %, traduisant la volonté de la Banque d'accompagner durablement les acteurs économiques et de soutenir le financement de l'économie nationale.

Les ressources collectées auprès de la clientèle ont atteint 1 013 milliards de FCFA, en progression soutenue d'environ 28 %, témoignant de la confiance renouvelée des clients et partenaires envers la BMS-SA.

Aussi, l'exercice 2025 a été marqué par une accélération de la transformation digitale de la BMS-SA. La Banque a poursuivi le déploiement de solutions innovantes et de services financiers modernes, notamment avec l'ouverture à la clientèle du Système de Paiement Instantané (SPI) de la BCEAO, afin d'offrir à sa clientèle une expérience bancaire plus fluide, plus sécurisée et davantage accessible.

À l'issue des travaux, le Président du Conseil d'administration a remercié les Administrateurs pour leurs contributions de qualité et a adressé ses félicitations à la Direction Générale ainsi qu'à l'ensemble du personnel pour leur engagement. Il a également exprimé sa reconnaissance aux clients, partenaires et actionnaires pour leur confiance et leur soutien constant.

La BMS-SA réaffirme ainsi son ambition de consolider son rôle de banque de référence au service du développement économique et social du Mali.

Le Président du Conseil d'Administration de la BMS-SA

M. Yéhia Ag Mohamed ALI

Marchés controversés : La société civile réclame des comptes





Entre accusations de corruption, marchés soustraits aux procédures ordinaires de contrôle et interrogations autour du nouvel avion présidentiel, la gouvernance financière sous la Transition revient au centre du débat public. Moussa Ousmane Touré, président du RAMLCDF, saisit le Vérificateur général et demande un audit des acquisitions controversées. Une démarche qui témoigne surtout d'une évolution : certains acteurs de la société civile choisissent désormais d'interpeller les autorités à visage découvert.

La multiplication des polémiques relatives à la gestion des deniers publics commence à alimenter un véritable malaise au Mali. Marchés militaires, dépenses liées aux institutions, procédures dérogatoires et, désormais, acquisition d'un nouvel avion présidentiel : les interrogations s'accumulent et poussent des organisations de la société civile à réclamer davantage de transparence.

C'est dans ce contexte que Moussa Ousmane Touré, président du RAMLCDF, a adressé une requête au Vérificateur général afin qu'un audit soit mené sur plusieurs marchés publics passés sous la Transition, notamment ceux concernant l'acquisition de matériels et équipements militaires ainsi que le nouvel avion présidentiel.

Au cœur de sa dénonciation figure le décret n°2023-0275/PT-RM du 3 mai 2023 relatif aux marchés de travaux, fournitures et services exclus du champ d'application du Code des marchés publics.

Selon le requérant, ce texte aurait considérablement élargi le périmètre des dépenses bénéficiant d'un régime dérogatoire. Il compare notamment le dispositif de 2023 au décret n°2014-0764/P-RM du 9 octobre 2014. Dans l'annexe consacrée aux travaux et services, le nombre de catégories serait ainsi passé de neuf à quinze.

Plus sensible encore, le nouveau dispositif intègre les « études et

travaux concernant les palais présidentiels et les résidences du président ». Son annexe relative aux fournitures prévoit également les biens, services et prestations concernant ces mêmes infrastructures.

Pour Moussa Ousmane Touré, cet élargissement ouvre la voie à des dépenses insuffisamment exposées aux mécanismes ordinaires de contrôle. Il conteste également ce qu'il considère comme une application rétroactive du décret de 2023 susceptible de couvrir des contrats conclus antérieurement sous la Transition. Des accusations graves qui nécessitent désormais une clarification juridique, budgétaire et comptable indépendante.

Au-delà de cette requête particulière se pose une question plus large : combien de controverses faudra-t-il encore avant que la transparence sur les marchés publics devienne une priorité absolue ?

Les accusations et soupçons de mauvaise gouvernance qui se succèdent fragilisent nécessairement le discours de « gouvernance vertueuse » porté par les autorités lorsqu'ils restent sans réponses documentées accessibles à l'opinion. Dans un pays où les citoyens consentent d'importants sacrifices au nom de la sécurité nationale et de la souveraineté, l'utilisation de chaque franc public devrait pouvoir être justifiée, sous réserve des secrets strictement nécessaires à la défense nationale.



C'est précisément ici que l'attitude de la société civile prend une importance particulière. Le RAMLCDF ne se limite pas à des commentaires anonymes sur les réseaux sociaux. Son président signe sa requête, développe ses arguments, cite les textes qu'il estime violés et saisit officiellement le Vérificateur général. Il agit donc à visage découvert, en assumant publiquement son interpellation.

Cette démarche mérite d'être relevée indépendamment de l'issue de l'affaire. Car dénoncer ne signifie pas condamner : c'est aux institutions compétentes d'établir les faits, les responsabilités éventuelles et la régularité des opérations concernées.

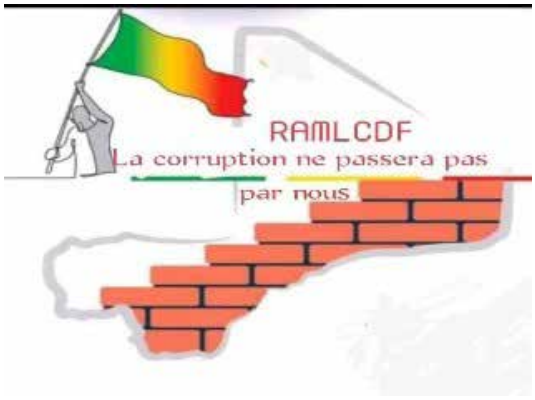
L'enjeu dépasse finalement le seul nouvel avion présidentiel. Il concerne la crédibilité même de la gestion publique. Un audit indépendant permettrait soit de confirmer la régularité des acquisitions et de dissiper les soupçons, soit d'identifier d'éventuelles irrégularités et d'en tirer les conséquences.

Dans les deux cas, la transparence serait la meilleure réponse à la polémique. À l'heure où les scandales présumés et accusations de corruption occupent une place croissante dans le débat national, le silence institutionnel ne suffit plus. La société civile demande des comptes ; il appartient désormais aux organes de contrôle de faire parler les faits.

À lire l'intégralité de la lettre de l'Association en encadré

RAMLCDF
Intégrité - Redevabilité

Réseau des Associations
Responsabilité - Transparence



Maliennes de Lutte contre la

Corruption et la Délinquance Financière

Bamako, le 04 septembre 2026BBBb

Le Président du RAMLCDF

A

N02024/000030/RAMLCDF-P
Monsieur le Vérificateur Général

Objet : Requête aux fins d'auditer les marchés publics à polémique passés sous la transition, y compris le nouvel avion présidentiel.

Monsieur le Vérificateur Général,

Par un rafistolage gauche, excluant à dessein les marchés antérieurs, en l'occurrenceceux passés sous le président Ibrahim Boubacar Keïta, le décret n02023-0275/PT-RM du 03 mai 2023 fixant le régime des marchés de travaux, de fournitures et de services exclus du champ d'application du code des marchés publics et des délégations de service public soustrait les marchés publics à polémique passés sous la transition, à tous les mécanismes de contrôle en amont, en violation flagrante de tous les textes qu'il vise expressément.

En d'autres termes, sans être conforme aux textes qu'il vise comme étant ses supports juridiques, le décret n02023-0275/PT-RM du 03 mai 2023 fixant le régime des marchés de travaux, de fournitures et de services exclus du champ d'application du code des marchés publics et des délégations de service public se dote sans autre forme de procès, d'un effet rétroactif partiel à dessein, alors que la rétroactivité en matière réglementaire n'est pas une pratique au Mali, pour n'avoir pas été prévue par une seule disposition de la constitution ou de la loi.

La liste des biens retenus dans le décret n02023-0275/PT-RM du 03 mai 2023 fixant le régime des marchés de travaux, de fournitures et de services exclus du champ d'application du code des marchés publics et des délégations de service public est démesurément large, contrairement aux nomenclatures douanières des biens et services éligibles à ce régime qui avaient été clairement définies de façon restrictive par une équipe pluridisciplinaire composée de hauts cadres de l'armée, des douanes et des impôts.

Le décret n02023-0275/PT-RM du 03 mai 2023 fixant le régime des marchés de travaux, de fournitures et de services exclus du champ d'application du code des marchés publics et des délégations de service public a fait de la liste des équipements, biens et services répertoriés en annexe 1 et 2 du décret n02014-0764/P-RM du 09 octobre 2014 fixant le régime des marchés de travaux, de fournitures et services exclus du champ d'application du décret n008-485/P-RM du 11 août 2008 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public un fourretout allant jusqu'à inclure de façon arbitraire « les fournitures de biens ; de services et de prestations concernant le palais présidentiel et les résidences du président », quand bien même que cette catégorie avait été volontairement éliminée dans les annexes 1 et 2 ci-après du décret n02014-0764/P-RM du 09 octobre 2014 pour éviter les abus éventuels qui pourraient en découler.

Annexe n01 du décret n02014-0764/P-RM du 09 octobre 2014 fixant le régime des marchés de travaux, fournitures et services exclus du champ d'application du décret n008-485/P-RM du 11 août 2008 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés et des délégations de service public.

Liste des matériels, équipements et produits militaires	
21 06 90 90 90	RATIONS DE COMBAT
62 07 99 62 08 99 62 11 33 62 11 43	GILETS PARE BALLES
65 06 10	COIFFURES DE SECURITE (CASQUES MILITAIRES)
85 25 60	APPAREILS D'EMISSIONS INCORPORANT UN APPAREIL DE RECEPTION (RADIO MILITAIRE)
85 26 10	RADARS (Y COMPRIS LES RADARS MILITAIRES)
87 03 21 à 87 03 90	VEHICULES AMPHIBIES
87 10 00	CHARS ET AUTOMOBILES BLINDEES DE COMBAT, ARMES OU NON ; ET LEURS PARTIES
87 16 40	AUTRES REMORQUES ET SEMI-REMORQUES POUR LE TRANSPORT DES ENGINS MILITAIRES
88 02 11 à 88 02 40	AVIONS, HELICOPTERES ET VEHICULES AERIENS MEME A USAGE MILITAIRE
88 04 00	PARACHUTES
88 05 21	SIMULATEURS DE COMBAT AERIEN
90 13 10	LUNETTES DE VISEE POUR ARMES
90 15 10	TELEMETRES

93 01 11 à 93 01 90	ARMES DE GUERRE, AUTRES QUE LES REVOLVERS, PISTOLETS ET ARMES BLANCHES. - Pièces d'artillerie (canons, obusiers et mortiers par exemple) ; - Lance-missiles ; lance-flammes ; lance-grenades… - Autres PISTOLETS MITRAILLEURS (MITRAILLETTES PAR EXEMPLE)
93 02 00 10 à 93 02 00 30	REVOLVERS ET PISTOLETS AUTRES QUE CEUX DES 9303 OU 9304. - Revolvers ; - Pistolets ; PISTOLETS A PLUSIEURS CANONS.
93 04 00	AUTRES ARMES (FUSILS, CARABINES ET PISTOLETS A RESSORT) - à ressort ; - à air comprimé ; - à gaz ; MATRAQUES.
93 05 10 à 93 05 21	PARTIES ET ACCESSOIRES DES 9301 A 9304
93 06 21 à 93 06 90	BOMBES, GRENADES, TORPILLES, MINES, MISSILES, CARTOUCHES ET AUTRES MUNITIONS ET PROJECTILES ET LEURS PARTIES
93 07 00	BAIONNETTES…
	MATERIEL ET EQUIPEMENT DE MAINTIEN D'ORDRE

Annexe n02 du décret n02014-0764/P-RM du 09 octobre 2014 fixant le régime des marchés de travaux, fournitures et services exclus du champ d'application du décret n008-485/P-RM du 11 août 2008 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés et des délégations de service public.

Liste des travaux et services
DESIGNATION
ETUDES ET TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION DE PISTE D'ATTERRISSAGE A USAGE MILITAIRE
ETUDES ET TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION DE SOUTE A MUNITION
ETUDES ET TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION DE SOUTE A CARBURANT POUR LE COMPTE DES FORCES DE DEFENSE ET DE SECURITE
ETUDES ET TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION DE MAGASIN D'ARMEMENT
ETUDES ET TRAVAUX POUR LA FABRICATION D'ARMES LEGERES
ETUDES ET TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION D'USINE OU DE FABRIQUE DE MUNITIONS DE GUERRE
ETUDES ET TRAVAUX POUR LA REALISATION DE FORTIFICATION
ETUDES ET TRAVAUX POUR LA REALISATION DE RESEAUX SECURISES ET DE SYSTEME D'INFORMATION ET DE TRAITEMENT
CONTRATS DE FORMATION ET D'EQUIPEMENT DES MEMBRES DE LA GARDE RAPPROCHEE DES AUTORITES MILITAIRES ET CIVILES

Le nombre de types de travaux, fournitures et services éligibles est passé sans cause ni raison de 09 à 15 comme vous pouvez le constater dans l'annexe 2 ci-dessous du décret n02023-0275/PT-RM du 03 mai 2023 avec l'intégration entre autres des « études, travaux et prestations » concernant le Palais présidentiel et les résidences du président ; des études et travaux pour la construction de bureau pour les services de renseignement etc…. Il sera suivi de son annexe 1.

Annexe n02 au décret n02023-0275/PT-RM du 03 mai 2023 fixant le régime des contrats des travaux, fournitures et services exclus du champ d'application du code des marchés publics

N°	DÉSIGNATION
1.	ÉTUDE ET TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION D'USINE OU DE FABRIQUE D'ARMES LÉGERES
2.	ÉTUDES ET TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION D'USINE OU DE FABRIQUE DE MUNITIONS DE GUERRE

3.	ÉTUDES ET TRAVAUX POUR LA RÉALISATION DE FORTIFICATION
4.	ÉTUDES ET TRAVAUX POUR LA RÉALISATION DE RÉSEAUX SÉCURISÉS ET DE SYSTEME D'INFORMATION ET DE TRAITEMENT INFORMATIQUE
5.	ÉTUDES ET TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BUREAU POUR LES SERVICES DE RENSEIGNEMENT
6.	ÉTUDES ET TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION DE PISTE D'ATTERISSAGE A USAGE MILITAIRE
7.	ÉTUDES ET TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION DE SOUTE A MUNITIONS
8.	ÉTUDES ET TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION DE SOUTE A CARBURANT POUR LE COMPTE DES FORCES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ
9.	ÉTUDES ET TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION DE MAGASINS D'ARMEMENT
10.	ÉTUDES ET TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION DEV CAMPS MILITAIRES ET D'INFRASTRUCTURES SENSIBLES DE LOGEMENT POUR LES FORCES ARMÉES ET DE SÉCURITÉ
11.	TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION DE HANGAR POUR ENGINS BLINDÉS, AÉRONEFS ET AUTRES MATÉRIELS MILITAIRES
12.	TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION DES ATELIERS DE MAINTENANCE D'ÉQUIPEMENTS MILITAIRES
13.	SERVICES D'ENTRETIEN ET DE REVISION DES VÉHICULES A USAGE MILITAIRE PRÉVUS A L'ANNEXE 1
14.	FORMATION DU PERSONNEL NAVIGANT DE L'ARMÉE DE L'AIR ET DES MEMBRES DE LA GARDE RAPPROCHÉE DES AUTORITÉS MILITAIRES ET CIVILES
15.	ÉTUDES ET TRAVAUX CONCERNANT LES PALAIS PRÉSIDENTIELS ET LES RÉSIDENCES DU PRÉSIDENT.

Annexe n01 au décret n02023-0275/PT-RM du 03 mai 2023 fixant le régime des contrats des travaux, fournitures et services exclus du champ d'application du code des marchés publics

N°	DÉSIGNATION
1.	RATION DE COMBAT, CUISINIÉRE MOBILE
2.	GILET PARE-BALLES, PARE-ÉCLAT, GILET DE SAUVETAGE, GILET D'ASSAUT, CORDES DE SAUVETAGE, GANT DE TIR
3.	COIFFURES DE SECURITE
4.	JACKETS DE VOL, BLOUSONS DE VOL EN CUIR, CHAUSSURES DE VOL, COMBINAISONS DE VOL
5.	ENGIN DE DÉMINAGE, DÉTECTEUR DE MINES, APPAREILS DE DÉMINAGE, GANTS D'INTERVENTION, TENUES DE DÉMINAGE, CHAUSSURES DE DÉMINAGE, COMBINAISONS THERMOSTABLES
6.	APPAREILS D'ÉMISSION INCORPORANT UN APPAREIL DE RÉCEPTION, RADIO MILITAIRE
7.	RADAR, CAMÉRA DE SURVEILLANCE, MATÉRIEL OPTIQUE ET OPTRONIQUE, MATÉRIEL DE SURVEILLANCE (ISR) POUR LE RENSEIGNEMENT ET MATÉRIEL DE GÉOLOCALISATION
8.	VÉHICULE MILITAIRE TACTIQUE, VÉHICULE AMPHIBIE, VÉHICULE ANTI-EMEUTE
9.	STATION MOBILE POUR LE STOCKAGE ET LA DISTRIBUTION DE CARBURANT, CAMIONS RAVITAILLEURS

10.	CHAR ET AUTOMOBILE BLINDÉS DE COMBAT ARMÉS OU NON, ET LEURS PARTIES
11.	AUTRES REMORQUES ET SEM-REMORQUES POUR LE TRANSPORT DE MATÉRIELS ET PRODUITS MILITAIRES
12.	AVION, HÉLICOPTERE, DRONE ET AUTRES VÉHICULES AÉRIENS A USAGE MILITAIRE
13.	PARACHUTE, ÉQUIPEMENT DE SAUT ET ACCESSOIRES
14.	SIMULATEUR DE COMBAT
15.	ARMES DE GUERRE ET LEURS PARTIES ET ACCESSOIRES
16.	BOMBES, GRENADES, TORPILLES, MINES, MISSUILERS, CARTOUCHES ETR AUTRES MINUTIONS
17.	BOUCLIERS ANTI-EMEUTE, FUSILS LANCE-GRENADES, GRENADES LACRYMOGENES A MAIN, GRENADE LACRYMOGENES FUSIL, CARTOUCHE PROPULSIVE
18.	FOURNITURE DES BIENS, SERVICES ET PRESTATIONS CONCERNANT LES PALAIS PRÉSIDENTIELS ET LES RÉSIDENCES DU PRÉSIDENT.

Au mépris de la règle de la légalité et des lois des finances ainsi que de leurs différents textes d'application qui encadrent d'une part toute la matière budgétaire et comptable et qui placent d'autre part « l'argent au cœur de l'État de droit », le décret n02023-0275/PT-RM du 03 mai 2023, crée un bouleversement dans un domaine déjà règlementé, en suscitant de sérieuses interrogations sur sa finalité et son intérêt.

Si la rétroactivité des actes réglementaires est contraire à tous principes de droit, le caractère sélectif du décret couvrant les seuls marchés passés sous la transition en cours, tout en discriminant ou excluant tous ceux passés sous le président Ibrahim Boubacar Keïta, y compris même ceux ayant été régularisés conformément aux règles très exigeantes de la procédure comptable, suscite des interrogations et rend le décret n02023-0275/PT-RM du 03 mai 2023 très suspect, celui-ci défiant toutes les règles de la gouvernance « vertueuse » prônée par les autorités de la transition elles-mêmes.

Si le principe de la non rétroactivité connait quelques exceptions en ce qui concerne les lois de procédure et des lois pénales plus douces, ce principe ne connait pas de dérogation en ce qui concerne les actes réglementaires, que notamment en matière de finances et de comptabilité publique, un acte règlementaire ne régissant que l'avenir ne saurait s'appliquer qu'aux seules situations qui lui sont postérieures.

Le décret n02023-0275/PT-RM du 03 mai 2023 tout en violant le principe sacrosaint de la non rétroactivité des actes réglementaires, passe comme très suspect en couvrant les marchés d'équipements militaires passés sous la transition et en excluant de son champ et à dessein, ceux antérieurs à la transition.

Interpellé lors de la présentation de son programme d'action gouvernemental devant le conseil national de transition, sur le coup d'acquisition des matériels et équipements militaires achetés sous la transition, le premier ministre répondait que cela importait peu et, au demeurant ne relevait pas de son autorité. Il affirmait par là-même qu'à ce niveau, le résultat l'emportait désormais sur la moralité des dépenses.

En plus de cet aveu de la part du gouvernement, à savoir celui de la reconnaissance que des marchés ont été passés sous la transition en violation des dispositions du décret n02014-0764/P-RM du 09 octobre 2014 fixant le régime des marchés de travaux, de fournitures et services exclus du champ d'application du décret n008-485/P-RM du 11 août 2008, modifié portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public alors en cours

En effet dans le but de couvrir des marchés de moralité douteuse irrégulièrement passés sous la transition, les auteurs du décret irrégulier ont entendu le doter d'un effet rétroactif, en violation du principe de la non rétroactivité des actes réglementaires.

En prenant cause et partie pour des ordonnateurs et des comptables suspects dont certains sont cosignataires du décret n02023-0275/PT-RM du 03 mai 2023 et que l'on voudra couvrir en ciblant les seuls marchés depuis le renversement du président Ibrahim Boubacar Keïta, ce décret donne déjà suffisamment des indications sans citer expressément de marchés ou de noms que les auteurs du décret n02023-0275/PT-RM du 03 mai 2023 entendent blanchir et couvrir en leur conférant le privilège de l'immunité, au mépris des règles de la procédure budgétaire et comptable.

Aucune disposition des textes visés ne permettant de remettre en cause le principe de la non rétroactivité des actes réglementaires, le décret n02023-0275/PT-RM du 03 mai 2023 en plus de poser un conflit d'intérêt, n'est autre que la traduction manifeste de l'impunité.

Pour toutes ces raisons, je vous demande de bien vouloir conduire un audit relatif à l'acquisition de matériels, équipements et produits militaires mais aussi et surtout à l'acquisition du nouvel avion présidentiel.

P/L'AMLCDF

Le Président

Moussa Ousmane TOURE

Moctar Sow

- L'ESSOR

#Mali : CIP-UEMOA: : La 40e session extraordinaire s'ouvre ce lundi à Bamako

La 40e session extraordinaire du Comité Interparlementaire de l'UEMOA se tiendra du 07 au 11 septembre 2026 à l'Hôtel Azalaï de Bamako.



- Moctar Ousmane SY

Un moment d'échange, d'écoute et de transmission avec la jeunesse.

J'ai eu beaucoup de plaisir à participer, avec mon épouse Makou Sy au Meet the Leaders organisé par les Global Shapers - Bamako Hub

Je retiens surtout la qualité des échanges, la pertinence des questions et la belle qualité d'écoute des jeunes présents.

Merci à Fatim Dembele et tous les Global Shapers pour avoir créé ce cadre de dialogue ouvert et constructif. Ces espaces font émerger des idées, nourrissent les réflexions et participent, sans doute, à la construction du Mali de demain.

Continuons à échanger, à écouter et surtout à agir



- Mali Actu

Mondial Féminin FIBA 2026 : La France domine le Groupe B, le Nigéria dos au mur

Après la 2e journée à Berlin, la France trône seule en tête devant la Corée du Sud et la Hongrie. Les D'Tigress du Nigéria, battues à deux reprises, devront impérativement s'imposer lors du dernier match pour espérer franchir la phase de poules.

Classement Groupe B (J2) :

1. France : 4 pts (+72)
2. Corée du Sud : 3 pts (-8)
3. Hongrie : 3 pts (-42)
4. Nigéria : 2 pts (-22)



- Gandhi Malien

Aziz Traoré présente toutes ses excuses. J'ai mal interprété un phénomène et une appellation.

Merci à toutes et à tous pour les mots d'orientation.

- Ambassade d'Allemagne au Mali

Quelle victoire historique ! Les Aigles Dames du Mali s'imposent face à l'Espagne à Berlin !

Félicitations à toute l'équipe pour cette performance exceptionnelle et cette belle démonstration de détermination. Vous faites vibrer tout le Mali !



- YAboubacar Yacoub Doucoure

Les interpellations du HCIM continues..

Interpellation de Oustaz Aboubacar DIARRA ce soir 03/09/2026 au siège du Haut Conseil islamique du Mali.



- Issiaka Tamboura

Voyez ça ! Ko l'œuvre d'un camion.

Je pense qu'il nous faut une brigade comme labbal au BF et moi comme chef. Je vais régler tellement de gens. Car moi, je règle sur place.



- Kassoum Thera

UPA- Parlement du Gabon

Au nom du Président de l'Union Parlementaire Africaine (UPA) SEM Jean Michel SAMA, Président du Senat de la RDC, j'ai conduit une mission auprès de la Présidente du Senat du Gabon Madame Huguette Yvonne Nyana - EKOUDE du 31 Août au 1er Septembre z026.

L'honneur nous a ete fait de prendre part à l'ouverture de la deuxième session ordinaire du Senat du Gabon aux côtés de hautes personnalités Gobonaises notamment le Vice Président du Gouvernement , le Président de l'Assemblée Nationale, le Président du Conseil Économique, Social et Environnemental , les membres du Gouvernement ainsi que le 70 sénateurs.

Ensemble pour le renforcement de la diplomatie parlementaire

Honorable Alioune GUEYE

Vice Président de UPA

4ème Secrétaire Parlementaire du CNT



- FAMA INFO

980 citernes d'hydrocarbures entrés à Bamako ce 6 septembre 2026 sous escorte des FAMa.

Un record !

- Yacine Idriss Diallo

Bien arrivés à Korhogo, deuxième étape de notre tournée « Transformer pour durer »

Nous avons été accueillis avec beaucoup de chaleur et de fraternité dans cette belle ville.

Nous exprimons toute notre gratitude aux autorités coutumières et administratives, notamment à Sa Majesté Issa Coulibaly, Chef de canton de Korhogo et sa notabilité ainsi qu'à Monsieur Lacina Ouattara, Maire de la commune de Korhogo, pour leur accueil, leur disponibilité et les échanges fraternels que nous avons eus.

Demain, nous poursuivrons cette étape de Korhogo avec la rencontre des présidents de clubs, à qui nous présenterons notre projet 2026-2030, notre vision et nos engagements pour la transformation du football ivoirien.

Découvrez notre projet :



- Ras Dial Ras Dial

Le Puissant leader religieux #FAROUK a dementi, la version selon laquelle deux hommes armés, circulant à bord d'un véhicule 4×4 non immatriculé, l'auraient attaché chez lui dans la nuit du 11 au 12 mai 2019 avant de repartir avec une dizaine de millions de francs CFA et plusieurs objets de valeur.



RADIO KOUNAFONI

Webradio panafricaine francophone — Washington, D.C.

LA VOIX DE LA DIASPORA FRANCOPHONE AFRICAINE

Actualités · Analyse géopolitique · Débats sur le Sahel, l'Afrique et la diaspora

Au service des communautés francophones et africaines des États-Unis, d'Europe et du monde entier.

ÉCOUTEZ-NOUS EN DIRECT — radiokounafoni.org

AUSSI SUR VOTRE IPHONE

Ouvrez l'App Store, recherchez « Radio Kounafoni » dans votre application radio préférée et ajoutez-nous à vos favoris pour nous écouter partout, à tout moment.

DISPONIBLE SUR LES PLATEFORMES MONDIALES

myTuner Radio · FM Radio Free · Radioline

mytuner-radio.com · fmradiofree.com · radioline.co

Rejoignez la communauté, partagez le lien autour de vous et faites entendre la voix de la diaspora francophone africaine.

#RadioKounafoni #DiasporaAfricaine #DiasporaFrancophone #Sahel #ActuAfrique #MédiasAfricains #WashingtonDC #Webradio #AfriqueUSA

radiokounafoni.org · kounafoni26@gmail.com · +1 (240) 640-2302

Maison du Pharmacien : Un nouvel édifice pour renforcer la profession



La profession pharmaceutique malienne franchit une nouvelle étape dans son organisation avec le lancement de la construction de la Maison du Pharmacien. La première pierre de cet édifice a été posée, vendredi 4 septembre 2026 à Kanadjigila, sous la présidence du Médecin Colonel-major Assa Badiallo Touré, ministre de la Santé et du Développement social.

Érigée sur une superficie de 1 000 m², la future Maison du Pharmacien comprendra trois niveaux. Elle accueillera les bureaux du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens, des espaces réservés aux organisations professionnelles ainsi qu'une salle polyvalente de plus de 100 places.

Le projet prévoit également un showroom retraçant l'histoire de la pharmacie au Mali et un jardin médicinal. Conçu dans une approche à la fois moderne, fonctionnelle et durable, le bâtiment intégrera des éléments inspirés de l'artisanat et du patrimoine culturel maliens. Un forage et une installation solaire permettront, par ailleurs, de renforcer son autonomie en eau et en énergie.

À l'occasion de la cérémonie, Assa Badiallo Touré a salué une initiative appelée à renforcer la cohésion et la collaboration entre les acteurs du secteur pharmaceutique. Selon elle, la Maison du Pharmacien offrira aux professionnels un espace privilégié pour se rencontrer, échanger leurs expériences et approfondir leur coopération.

La ministre a également rendu hommage aux pharmaciens pour leur contribution au système sanitaire, rappelant leur rôle de proximité auprès des populations. Pour de nombreux patients, a-t-elle souligné, le pharmacien constitue souvent l'un des premiers interlocuteurs face à un problème de santé.

Revenant sur la 25e Journée de l'Ordre des pharmaciens du Mali, Assa Badiallo Touré a appelé à consolider le dialogue entre les différents acteurs et assuré que les recommandations formulées seront examinées par son département.

Prévue pour être achevée dans un délai de deux ans, la Maison du Pharmacien ambitionne ainsi de devenir un véritable pôle institutionnel, professionnel et scientifique au service du secteur pharmaceutique malien et de la santé des populations.

Fatou Sissoko

Filière sésame au Mali : Un potentiel de 450 000 tonnes et plus de 50 000 emplois



Le Mali entend renforcer la valorisation de son potentiel agricole en misant davantage sur la filière sésame. Le ministre de l'Agriculture, Dr Ibrahima Samaké, entouré de ses proches collabo-

rateurs, a reçu en audience une délégation de l'Interprofession de la filière sésame du Mali (ISMA), conduite par son président, Soumaïla Coulibaly.

La délégation comprenait également Seydou Keïta, ancien international de football malien et promoteur du complexe industriel SDA. Au cœur des échanges : les perspectives de développement de la filière sésame et sa transformation en véritable levier de croissance économique, de création d'emplois et d'amélioration des revenus des producteurs.

Les chiffres avancés témoignent de l'importance du potentiel. La capacité de production du sésame au Mali est estimée à 450 000 tonnes par an. La filière regrouperait également quelque 2 000 coopératives et PME agricoles et pourrait représenter plus de 50 000 emplois directs et indirects.

Pour l'ISMA, l'enjeu consiste désormais à attirer davantage d'investissements afin de développer la production, mais aussi la transformation et la valorisation locale du sésame. Une dynamique qui pourrait permettre au pays de mieux tirer profit de cette culture à forte valeur ajoutée tout en renforçant les chaînes de valeur agricoles nationales.

Le ministre de l'Agriculture, Dr Ibrahima Samaké, a réaffirmé la disponibilité de son département à accompagner l'interprofession dans cette ambition. Il a notamment insisté sur le rôle stratégique des organisations interprofessionnelles dans la structuration, la promotion et le développement des différentes filières agricoles.

Dans un contexte où le Mali cherche à diversifier ses sources de croissance, le développement du sésame pourrait ainsi contribuer à la création d'emplois ruraux, à l'industrialisation agricole et à l'accroissement des revenus des producteurs. Le défi sera désormais de transformer cet important potentiel de production en valeur ajoutée durable pour l'économie nationale.

Fatou Sissoko

Grand Forum de la Jeunesse à Philadelphie : La diaspora malienne mobilise ses compétences pour le pays



Philadelphie accueille, les 5 et 6 septembre 2026, la première édition du Grand Forum de la Jeunesse malienne aux États-Unis. Pour présider cet important rendez-vous, le ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction civique et de la Construction citoyenne, Abdoul Kassim Ibrahim Fomba, est arrivé dans la métropole américaine où il a été accueilli par la section USA du Conseil national de la Jeunesse du Mali (CNJ-Mali).

Cette rencontre constitue l'une des principales étapes de la mission du ministre aux États-Unis. À son arrivée, Abdoul Kassim Ibrahim Fomba et sa délégation ont été chaleureusement reçus par les responsables et membres de la section américaine du CNJ-Mali.

Une séance de travail a ensuite réuni le ministre, les responsables de l'organisation et plusieurs jeunes Maliens venus de différents États américains. Les échanges ont notamment porté sur les derniers préparatifs du Forum et les objectifs assignés à cette première édition.

Au-delà de la rencontre entre jeunes de la diaspora, le Forum ambitionne de dresser un inventaire des compétences et expertises maliennes disponibles

aux États-Unis. Il s'agit également d'identifier les opportunités susceptibles d'être mobilisées au profit du développement économique et social du Mali.

L'initiative entend ainsi jeter les bases d'un cadre permanent permettant de mieux associer les jeunes Maliens établis aux États-Unis aux efforts de développement national.

Entrepreneurs, étudiants, chercheurs, cadres et professionnels constituent en effet un important réservoir de compétences dont la mobilisation pourrait contribuer au transfert de connaissances, à l'investissement et à l'émergence de nouvelles initiatives au Mali.

À travers ce premier Grand Forum, les organisateurs entendent donc dépasser le cadre symbolique des retrouvailles pour construire des passerelles durables entre la jeunesse de la diaspora et le pays. Un enjeu majeur dans un contexte où la participation des Maliens de l'extérieur apparaît comme un atout pour le développement national.

Arouna Sidibé

Cartographie mondiale : L'ONU soutient l'Afrique contre les distorsions de la projection Mercator



C'est une victoire symbolique importante pour l'Afrique. L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté, vendredi 4 septembre 2026, une résolution encourageant l'utilisation de cartes représentant plus fidèlement la superficie réelle des continents, notamment celle de l'Afrique. Le texte a recueilli 164 voix favorables, contre une seule opposition et six abstentions.

L'initiative, portée par le Togo et soutenue par l'Union africaine, remet en cause l'usage généralisé de la projection Mercator, conçue en 1569 par le cartographe Gerardus Mercator pour faciliter la navigation maritime. Cette représentation déforme considérablement les superficies à mesure que l'on s'éloigne de l'équateur.

L'une des illustrations les plus frappantes concerne le Groenland et l'Afrique. Sur certaines cartes utilisant Mercator, leurs dimensions paraissent relativement proches. Pourtant, dans la réalité, le continent africain est environ 14 fois plus vaste que le Groenland.

La résolution encourage désormais le recours à des projections cartographiques plus respectueuses des superficies réelles, notamment Equal Earth, développée en 2018. Gouvernements, établissements scolaires, organisations internationales, médias et acteurs technologiques sont ainsi invités à revoir progressivement leurs représentations du monde.

La décision n'est cependant pas juridiquement contraignante et n'interdit pas l'utilisation de Mercator, qui conserve notamment son intérêt dans certains usages liés à la navigation.

Au-delà de la géographie, la bataille est aussi celle des perceptions. Pour ses promoteurs, la manière de représenter les continents influence la compréhension du monde, particulièrement chez les jeunes générations.

Cette résolution constitue ainsi une victoire diplomatique pour l'Afrique : corriger la carte, c'est aussi corriger une représentation du monde dans laquelle le continent a longtemps été visuellement sous-dimensionné.

Arouna Sidibé

Mali–États-Unis : Rachna Korhonen fait ses adieux à Assimi Goïta après trois années de mission



Le Président de la Transition, le Général d'Armée Assimi Goïta, a reçu en audience, vendredi 4 septembre 2026 à Koulouba, l'ambassadrice des États-Unis au Mali, Rachna Korhonen, arrivée au terme de sa mission diplomatique. Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop, a pris part à cette audience d'adieu.

La rencontre a été l'occasion pour le Chef de l'État et la diplomate américaine de dresser le bilan de son séjour au Mali et d'évoquer les perspectives des relations entre Bamako et Washington.

Arrivée au Mali en janvier 2023, Rachna Korhonen aura exercé ses fonctions pendant une période particulièrement complexe, marquée par de profondes recompositions diplomatiques et géopolitiques au Sahel.

Au terme de sa mission, l'ambassadrice américaine a salué la qualité des échanges entretenus avec les autorités maliennes. Elle a également exprimé sa gratitude au peuple malien pour l'accueil qui lui a été réservé durant ses trois années de présence dans le pays.

Au-delà du caractère protocolaire de cette audience, la rencontre témoigne de la volonté affichée des deux parties de préserver et de renforcer leurs relations.

La coopération entre le Mali et les États-Unis demeure en effet importante dans plusieurs domaines. Son évolution intervient cependant dans un environnement diplomatique profondément transformé, Bamako ayant entrepris ces dernières années une diversification de ses partenariats internationaux et affirmé davantage les principes de souveraineté et de respect des choix stratégiques nationaux.

Le départ de Rachna Korhonen ouvre donc une nouvelle séquence diplomatique. Pour Washington comme pour Bamako, l'enjeu sera de consolider les espaces de coopération existants tout en tenant compte des nouvelles orientations de la politique extérieure malienne.

Cette audience d'adieu apparaît ainsi comme un signal de continuité du dialogue entre deux pays appelés à redéfinir progressivement les contours de leur partenariat.

Yacouba Ongoiba

Maison de la Presse

MP

Appel à la responsabilité et à l'unité nationale en période de crise

La Maison de la Presse du Mali suit avec une attention particulière et une profonde préoccupation l'évolution de la situation nationale au cours des dernières vingt-quatre heures.

En ces moments de grande incertitude, où chaque mot peut devenir un rempart ou un incendie, la Maison de la Presse rappelle à l'ensemble des acteurs des médias, presse écrite, audiovisuelle, médias en ligne et radios de proximité, leur responsabilité historique devant la Nation.

La liberté d'informer, pilier de notre souveraineté, ne saurait s'affranchir, en période de crise, des impératifs de sécurité nationale et de cohésion sociale. En conséquence, la Maison de la Presse lance un appel pressant aux professionnels des médias pour :

La Certification de l'Information : S'abstenir rigoureusement de relayer des informations non vérifiées, des rumeurs ou des contenus provenant de sources anonymes susceptibles de semer la confusion ou de troubler l'ordre public.

La Culture de l'Apaisement : Privilégier les contenus qui favorisent l'unité nationale et le dialogue social. Notre rôle est d'éclairer le citoyen, non de nourrir les antagonismes.

La Vigilance Numérique : Redoubler de prudence sur les réseaux sociaux afin de ne pas devenir, même involontairement, les vecteurs de la désinformation ou de discours de haine.

La Maison de la Presse rappelle que les médias, dans un contexte de crise peuvent être le meilleur des remèdes pour la paix ou le pire des poisons pour la stabilité. Aujourd'hui plus que jamais, choisissons le remède.

La Maison de la Presse exprime sa solidarité avec les journalistes sur le terrain et les invite à la plus grande prudence dans l'exercice de leur mission. Elle reste mobilisée pour la défense d'une presse libre, responsable et engagée pour un Mali uni et stable.

Fait à Bamako, le 26 avril 2026

Le Président

MAISON DE LA PRESSE
Le President

El Hadj Bandiougou DANTE,
Chevalier de l'Ordre National

Contact : Président 66 72 39 96/76 13 29 84 – Assistante 66 71 81 44 - Administrateur Délégué 66 79 08 13

Protection des données personnelles : L'APDP renforce les capacités des correspondants des secteurs public et privé



Face à la numérisation croissante des administrations, des entreprises et des services, la protection des informations personnelles devient un enjeu majeur de gouvernance et de sécurité. C'est dans cette dynamique que l'Autorité de Protection des Données à caractère Personnel (APDP) a organisé, du 26 août au 2 septembre 2026, une session de formation destinée aux Correspondants à la Protection des Données (CPD) issus des départements ministériels, des services publics et des structures privées.

Durant cinq jours de travaux, les participants ont bénéficié d'un renforcement de capacités destiné à leur permettre de mieux comprendre le dispositif juridique et institutionnel régissant la collecte, l'utilisation, la conservation et la protection des données personnelles.

Plusieurs thématiques essentielles ont été abordées. Les échanges ont notamment porté sur les enjeux de la protection des données à caractère personnel, le cadre institutionnel existant ainsi que le champ d'application de la Loi n°2013-015 du 21 mai 2013, modifiée.

Une attention particulière a également été accordée aux obligations qui incombent aux organismes procédant au traitement de données personnelles. Dans un environnement où administrations et entreprises collectent quotidiennement des volumes croissants d'informations concernant les citoyens, la conformité aux règles en vigueur apparaît comme une responsabilité majeure.

Les participants ont ainsi été sensibilisés aux droits des personnes



concernées, mais également aux mécanismes de répression des atteintes aux données à caractère personnel.

Des correspondants au cœur du dispositif

La formation a alterné exposés techniques et échanges entre participants. Cette approche a permis aux Correspondants à la Protection des Données de confronter les dispositions juridiques aux réalités rencontrées dans leurs différentes structures.

Le rôle des CPD apparaît d'autant plus stratégique qu'ils constituent des relais essentiels de la politique de protection des données au sein des organismes publics et privés. Ils sont notamment appelés à contribuer à l'application des règles de conformité et à promouvoir de bonnes pratiques dans le traitement des informations personnelles.

À travers cette initiative, l'APDP poursuit donc un double objectif : professionnaliser les acteurs chargés de la conformité et favoriser l'émergence d'une véritable culture de protection des données.

L'enjeu dépasse désormais la seule dimension juridique. Avec le développement des services numériques, la multiplication des bases de données et l'augmentation des risques liés à la cybercriminalité, la sécurisation des informations personnelles constitue également une question de confiance entre les citoyens et les institutions.

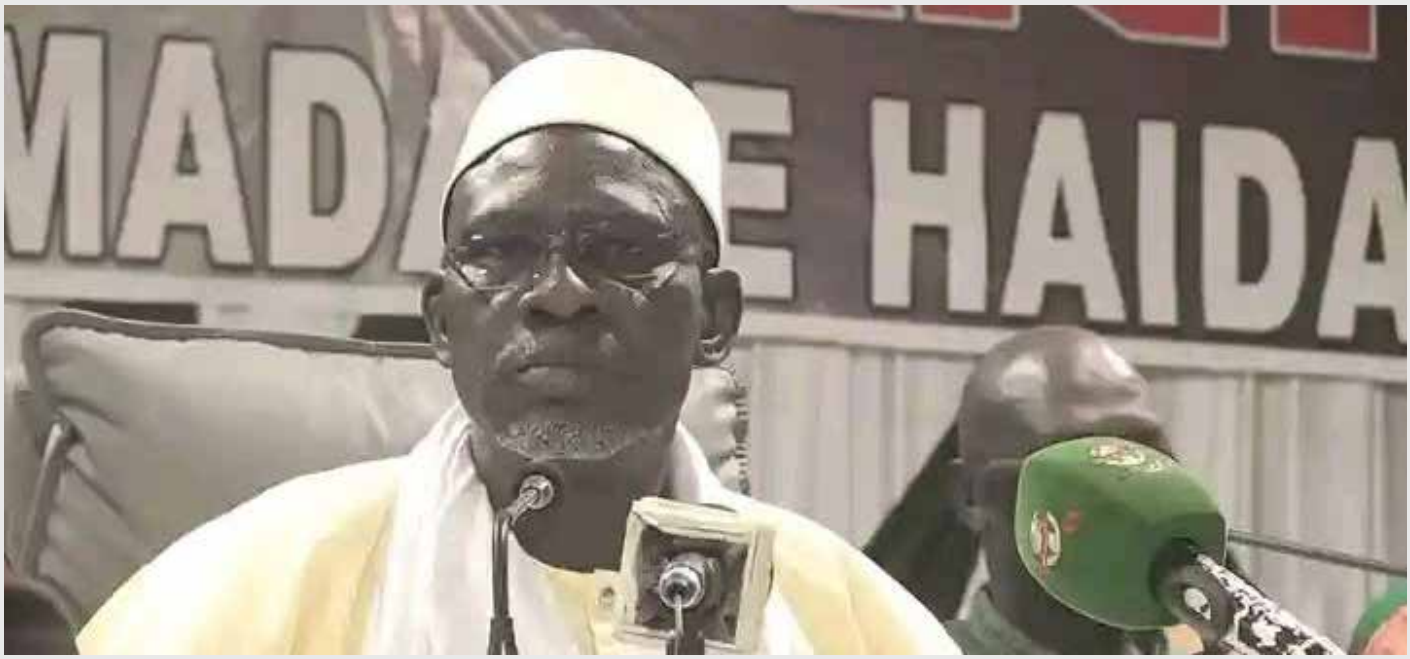
En renforçant les compétences des CPD, l'APDP entend ainsi favoriser une meilleure appropriation des obligations légales par les différentes organisations et encourager une gouvernance numérique davantage respectueuse des droits des citoyens.

Cette démarche apparaît d'autant plus nécessaire que la transformation numérique du Mali implique une circulation toujours plus importante des données. Le défi consiste désormais à faire en sorte que cette modernisation s'accompagne de garanties solides en matière de confidentialité, de sécurité et de respect de la vie privée.

La protection des données personnelles devient ainsi une composante incontournable de la construction d'un environnement numérique sûr, responsable et digne de confiance au Mali.

Karamoko B Keita

Affaire Sadio Mariko : La Fédération Ançar Dine Internationale dément toute implication de la sécurité de Chérif Ousmane Madani Haïdara



La Fédération Ançar Dine Internationale est sortie de son silence après la circulation, sur les réseaux sociaux, d'une publication faisant état de l'interpellation et du placement sous mandat de dépôt d'un certain Sadio Mariko. Celui-ci y serait présenté comme le chef de la sécurité du mouvement Ançar Dine auprès du Guide spirituel des Ançars, As Seïd Chérif Ousmane Madani Haïdara. Dans un démenti officiel, la Fédération conteste formellement toute implication des agents chargés de la sécurité du Guide dans les faits évoqués.

Face à la propagation de cette information, l'organisation religieuse a estimé nécessaire d'apporter des clarifications afin d'éviter, selon elle, toute confusion susceptible de porter atteinte à l'image de ses responsables et de ses membres.

Dans son communiqué, la Fédération Ançar Dine Internationale insiste sur un point central : les agents assurant la sécurité de Chérif Ousmane Madani Haïdara ne seraient « nullement impliqués » dans les faits mentionnés par la publication circulant sur les réseaux sociaux.

Le démenti vise ainsi à dissocier clairement le dispositif de sécurité du Guide spirituel des Ançars de l'affaire rapportée en ligne.

La Fédération ne se limite toutefois pas à cette clarification. Elle interpelle également les médias, les internautes et, plus généralement, l'opinion publique sur les risques liés à la diffusion d'informations insuffisamment vérifiées.

Elle appelle à faire preuve de « responsabilité, de prudence et de discernement » avant de relayer des accusations concernant des personnes ou des organisations.

Une mise en garde contre la diffamation

Dans un ton ferme, la Fédération Ançar Dine Internationale met également en garde contre toute accusation qu'elle considérerait comme infondée, ainsi que contre les tentatives visant à discréditer ses responsables, ses membres ou les agents chargés de leur sécurité.



L'organisation rappelle à cet effet l'importance de la vérification des sources et du respect des principes de déontologie journalistique dans le traitement d'informations susceptibles d'affecter la réputation des personnes.

La Fédération prévient, en outre, qu'elle se réserve le droit « d'entreprendre toute démarche appropriée » afin de préserver l'honneur et la réputation de ses membres. Une formulation qui laisse ouverte la possibilité de recours contre les auteurs ou diffuseurs d'informations qu'elle jugerait diffamatoires.

Cette sortie intervient dans un contexte où les réseaux sociaux occupent une place croissante dans la circulation de l'information au Mali. Leur rapidité peut favoriser une diffusion massive de contenus avant même que leur authenticité ou leur exactitude ne soit établie.

L'affaire souligne ainsi, une nouvelle fois, la nécessité pour les médias comme pour les utilisateurs des plateformes numériques de distinguer les faits établis des affirmations non vérifiées.

À ce stade, le démenti de la Fédération porte précisément sur toute implication des agents chargés de la sécurité du Guide spirituel dans les faits rapportés. Les circonstances exactes concernant l'interpellation et le statut de Sadio Mariko nécessitent, quant à elles, d'être établies sur la base d'informations provenant des autorités ou de sources judiciaires compétentes.

Karamoko B Keita

Mali–États-Unis : Rachna Korhonen quitte Bamako sur fond de nouvelle dynamique diplomatique



Abdoulaye Diop salue une diplomate de dialogue et mise sur le renforcement du partenariat

La fin de mission de l'ambassadrice américaine Rachna Korhonen intervient à un moment où Bamako et Washington affichent leur volonté de donner un nouvel élan à leurs relations. Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop, a offert, vendredi 4 septembre 2026 à Bamako, un déjeuner d'adieu en l'honneur de la diplomate américaine, occasion de dresser le bilan de son action et de se projeter vers l'avenir de la coopération entre les deux pays.

Au-delà de son caractère protocolaire, la rencontre a constitué un moment de témoignages et de reconnaissance envers une diplomate ayant exercé ses fonctions dans un environnement régional et international particulièrement délicat.

Abdoulaye Diop a ainsi salué le professionnalisme, l'engagement et surtout la capacité de dialogue de Rachna Korhonen. Malgré les difficultés ayant parfois entouré les relations entre Bamako et ses partenaires occidentaux, le ministre a estimé que la diplomate américaine avait contribué au maintien et au renforcement des passerelles entre les deux pays.

Le chef de la diplomatie malienne s'est surtout félicité d'une dynamique qu'il qualifie de « positive et constructive ». Celle-ci serait notamment marquée par des visites politiques de haut niveau et l'émergence d'une nouvelle approche américaine présentée comme davantage respectueuse de la souveraineté nationale et des principes sur lesquels le Mali entend désormais bâtir ses partenariats internationaux.

L'économie comme nouveau moteur

Au-delà du dialogue politique, Bamako souhaite manifestement donner davantage de poids à la dimension économique de sa relation avec Washington.

Abdoulaye Diop a notamment rappelé la contribution de Rachna Korhonen à plusieurs initiatives, parmi lesquelles la mise en place de la Chambre de Commerce Mali–États-Unis et de « Timbuktu American University ».

Pour les autorités maliennes, ces initiatives pourraient servir de passerelles pour stimuler les échanges commerciaux, attirer des investissements productifs et renforcer les relations socioculturelles.

La diversification de la coopération apparaît ainsi comme l'un des principaux enjeux de la prochaine étape des relations bilatérales. Après plusieurs années dominées par les questions politiques et sécuritaires, le développement des investissements, de l'entrepreneuriat, de l'éducation et des échanges entre les sociétés civiles pourrait ouvrir de nouveaux espaces de collaboration.

Prenant la parole, Rachna Korhonen s'est dite heureuse d'avoir accompli sa mission au Mali, pays qu'elle a décrit comme une terre de « résilience, d'opportunités et d'hospitalité ». Elle a exprimé sa gratitude aux autorités maliennes pour l'accompagnement dont elle a bénéficié durant son séjour.

La diplomate a également insisté sur les possibilités d'approfondissement de la coopération dans les domaines présentant un intérêt commun pour Bamako et Washington.

Son départ intervient donc dans un contexte où les deux capitales affichent une volonté de préserver le dialogue malgré les profondes recompositions géopolitiques intervenues au Sahel.



La succession de Rachna Korhonen constituera, à cet égard, un test important : celui de savoir si la dynamique saluée à Bamako pourra être transformée en une coopération durable, pragmatique et surtout en projets concrets bénéficiant aux populations des deux pays.

Mohamed N'Diaye

Développement : Le Mali, le PNUD et le FNUAP se dotent d'une nouvelle feuille de route pour 2027-2031



Les nouveaux programmes s'alignent sur la Vision Mali 2063 et la Stratégie nationale pour l'Émergence et le Développement durable

Le partenariat entre le Mali et le système des Nations Unies franchit une nouvelle étape. Le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a approuvé, mercredi 26 août 2026 au siège de l'ONU à New York, les Documents de programme pays (CPD) du Mali avec le PNUD et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) pour la période 2027-2031.

La session, présidée par Jonibek Hikmat, président du Conseil d'administration, s'est déroulée notamment en présence de l'ambassadeur Issa Konfourou, Représentant permanent du Mali auprès des Nations Unies, et d'Evelyne Rukundo Bamba, Représentante résidente du PNUD au Mali.

Au nom du gouvernement malien, Issa Konfourou a exprimé l'adhésion des autorités aux deux programmes et recommandé leur approbation. Pour Bamako, ces documents constituent des instruments importants d'accompagnement des politiques nationales, aussi bien dans le domaine du développement que dans celui des questions de population.

L'adoption des programmes ouvre désormais la phase déterminante de leur mise en œuvre. À cet égard, le diplomate malien a appelé le système des Nations Unies à accompagner le pays

dans la mobilisation des ressources financières et techniques nécessaires à l'atteinte des objectifs retenus.

Le Mali entend parallèlement poursuivre ses propres efforts de mobilisation des ressources internes afin de financer le développement, l'action humanitaire et le renforcement de la résilience des populations.

L'enjeu est d'autant plus important que les nouveaux CPD ont été élaborés en cohérence avec les grandes orientations nationales. Les membres du Conseil d'administration ont notamment salué le caractère inclusif des consultations ayant conduit à leur préparation.

Les documents sont alignés sur la Vision Mali 2063 et la Stratégie nationale pour l'Émergence et le Développement durable 2024-2033, traduisant la volonté de faire de la coopération internationale un instrument d'appui aux priorités définies par le pays.

Issa Konfourou a également salué la qualité du partenariat entre le gouvernement malien et les agences des Nations Unies. Il a particulièrement souligné le rôle du PNUD dans l'accompagnement des initiatives de développement durable et de renforcement de la résilience climatique, ainsi que l'action du FNUAP dans son domaine d'intervention.

Dans un contexte de réformes au sein du système des Nations Unies, le représentant malien a par ailleurs plaidé pour une meilleure complémentarité entre le PNUD et l'UNOPS, le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets.

Une telle coordination devrait, selon l'approche défendue par Bamako, permettre d'améliorer l'efficacité des interventions et de maximiser leur impact auprès des populations bénéficiaires.

Avec l'adoption des CPD 2027-2031, le cadre stratégique est désormais posé. Le principal défi sera celui de la concrétisation : mobiliser les financements, coordonner efficacement les interventions et traduire les engagements internationaux en améliorations perceptibles des conditions de vie.

Pour le Mali, cette nouvelle programmation représente ainsi une occasion de mieux articuler coopération internationale, priorités nationales et recherche d'un développement durable fondé sur la résilience des populations.

Arouna Sidibé



CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE

CANAM

REPUBLIQUE DU MALI

certifiée ISO9001 v.2015

RAMU

Régime d'Assurance Maladie Universelle





La SANTE accessible à CHAQUE Malien

Maisons de la Femme, de l'Enfant et de la Famille : Le Mali honore quatre grandes figures féminines



Le Mali inscrit les noms de plusieurs de ses grandes figures féminines dans la mémoire institutionnelle du pays. Le ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (MPFEF) a procédé, jeudi 4 septembre 2026, à la dénomination de plusieurs Maisons de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (MAFEF) à Bamako, Ségou et Sikasso. Quatre femmes ont ainsi été honorées pour leur parcours et leur contribution à l'édification nationale.

À Bamako, la ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, Diarra Djénéba Sanogo, a présidé les cérémonies organisées sur les deux rives de la capitale.

La MAFEF de la Rive Droite porte désormais le nom de « Maison Aminata Touré », tandis que celle de la Rive Gauche devient la « Maison Aminata Traoré ».

Les cérémonies se sont déroulées notamment en présence de Doumbia Mariam Tangara, ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable, et de Dembélé Madina Sissoko, ministre des Transports et des Infrastructures.

La reconnaissance s'est également étendue aux régions. À Ségou, la Maison de la Femme, de l'Enfant et de la Famille a été baptisée « Maison Aoua Travélé », tandis que celle de Sikasso porte désormais le nom de « Maison Bintou Bamba ».

Ces cérémonies, empreintes d'émotion, ont permis aux femmes honorées, entourées de leurs proches, d'exprimer leur reconnaissance au Président de la Transition, le Général d'Armée Assimi Goïta, ainsi qu'aux autorités en charge de la promotion féminine. Avec humilité, elles ont estimé n'avoir fait que leur devoir au service du Mali.

Pour Diarra Djénéba Sanogo, ces dénominations constituent une « juste reconnaissance » de parcours marqués par la détermination et l'engagement.

Au-delà de l'hommage individuel, l'initiative participe ainsi à la transmission de la mémoire des femmes ayant contribué à la construction du Mali et offre aux nouvelles générations des figures nationales auxquelles se référer.

Fatou Sissoko

COMMUNIQUÉ

DE LA BANQUE MALIENNE DE SOLIDARITÉ-SA

Objet : Renforcement de la Continuité d'Activité - Tests de Robustesse de l'exercice 2025

Dans le cadre de son engagement continu pour assurer la sécurité de ses opérations et marquer notre résilience et conformément aux exigences réglementaires notamment les dispositions de la circulaire numéro 04-2017/CB/C relative à la gestion des risques, la Banque Malienne de Solidarité, société anonyme avec conseil d'administration, au capital social de 68 055 020 000 Fcfa, a mené sur son site de repli délocalisé avec succès ses tests annuels de robustesse sur son Plan de Continuité d'Activité (PCA) pour l'année 2025. Ces exercices, cruciaux pour la stabilité financière, visent à garantir la fiabilité des services essentiels et la protection des actifs de nos clients face à toute perturbation majeure.

Objectifs des tests :

Validation des scénarios : Maintien des fonctions vitales (Paiements (virements, transferts, MAD, activités monétiques, ouvertures de comptes, mise en place de crédit, etc.) et Évaluation de la performance face à des risques opérationnels critiques (incidents cyber, pannes d'infrastructures majeures, etc.).
Ces tests confirment notre capacité à protéger les intérêts de nos clients et visent à renforcer la stabilité financière de la Banque.

1 Description des Tests :

Nos tests incluent des analyses d'impact approfondies et simulent divers scénarios de crise (cyberattaques, pannes majeures, catastrophes naturelles).
Nous vérifions l'efficacité de nos procédures de reprise, la performance de nos infrastructures de secours (sites alternatifs, sauvegardes) et la réactivité de nos équipes.

3 Résultats et Améliorations :

Les tests ont confirmé la réactivité des équipes et la performance de nos infrastructures de secours. Les résultats des tests, documentés et analysés, permettent d'identifier des axes d'optimisation.
Des ajustements seront apportés au PCA pour renforcer nos dispositifs, assurant ainsi une adaptation constante à un environnement des risques en évolution continue.

2 Fonctions Critiques :

L'objectif est de maintenir un niveau de service minimal acceptable pour nos fonctions vitales (paiements, gestion des comptes, crédits) dans les délais définis.

4 Communication et Surveillance :

Tests menés sous l'égide de la Direction des Risques de la BMS-sa, les conclusions seront partagées avec la Direction Générale, le Conseil d'Administration et nos auditeurs internes.

Aussi, nous maintiendrons un dialogue permanent avec les autorités de supervision (BCEAO/ Commission Bancaire) sur l'évolution de notre dispositif.

5 Conclusion :

Ces exercices réguliers témoignent de notre engagement indéfectible et notre résilience à assurer la sécurité et la pérennité de nos opérations, renforçant la confiance de nos clients et de nos partenaires.

La Banque Malienne de Solidarité SA

CEDEAO : Le Général Birame Diop prend les commandes de la Commission et appelle à une unité renouvelée



La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ouvre une nouvelle page de son histoire institutionnelle. Une cérémonie officielle de passation de service a marqué l'entrée en fonction des nouveaux responsables statutaires et chefs d'institutions, à l'issue du mandat de quatre ans de l'équipe sortante. Le Général Birame Diop succède ainsi au Gambien Dr Omar Alieu Touray à la présidence de la Commission.

Cette transition à la tête de l'organisation régionale intervient dans un contexte particulièrement exigeant pour l'intégration ouest-africaine. Dans son discours inaugural, le Général Birame Diop a placé son mandat sous le signe de l'unité, de la solidarité et du respect mutuel.

« Un nouveau chapitre a été ouvert pour l'intégration de l'Afrique de l'Ouest », a-t-il déclaré, appelant les responsables et le personnel de l'institution à travailler collectivement pour bâtir une CEDEAO plus unie, cohérente et efficace, capable de répondre aux aspirations des populations.

Le Nigérian Anthony Ogunjimi accède, pour sa part, à la vice-présidence de la Commission, succédant à la Togolaise Damtien Tchintchibidja.

La nouvelle équipe comprend également Kalilou Sylla de Côte d'Ivoire, Francess Alghali de Sierra Leone, Dehpue Yenpea Zuo du Liberia, Amin Amidu Sulemani du Ghana et Nassirou Bako-Arifari du Bénin, qui occuperont différentes fonctions de commissaires.

Carla Maria Borges Bettencourt du Cap-Vert devient auditrice générale des institutions de la CEDEAO, tandis que le Togolais Palokinam Pitche prend la direction générale de l'Organisation ouest-africaine de la santé.

Prenant congé, Omar Alieu Touray a dressé le bilan de ses quatre années à la tête de la Commission, affirmant laisser derrière lui un bilan de réalisations institutionnelles et régionales.

Pour la nouvelle direction, le défi sera désormais de traduire l'appel à l'unité en résultats concrets et de redonner un nouvel élan au projet d'intégration ouest-africaine.

Arouna Sidibé

Sècheresse historique : La situation actuelle de l'agriculture européenne



Transcription de l'interview avec le média russe «Politivator»

Oleg Nesterenko, comment la mauvaise récolte actuelle affectera-t-elle les prix des denrées alimentaires dans l'UE et dans le monde ?

Il convient de rappeler que l'UE figure parmi les leaders mondiaux du secteur agro-industriel, aux côtés de la Chine et des États-Unis, et qu'elle représente entre 10 et 15 % de la production agricole mondiale.

Au sein de l'Union, la France constitue la première puissance agricole, avec 17-18% de la production agricole européenne, suivie de l'Allemagne, de l'Italie et de l'Espagne. Quiconque a survolé la France — je l'ai fait moi-même pour la dernière fois avant-hier — n'a aperçu, depuis le hublot, que peu de choses hormis des étendues de champs se déployant jusqu'à l'horizon.

Au-delà de ce statut de l'un des leaders mondiaux dans le secteur agricole, l'UE est également le premier exportateur mondial de produits agricoles.

En conséquence, le bilan final de la récolte européenne de 2026 influencera proportionnellement, et inévitablement, les prix alimentaires mondiaux.

Toutefois, je voudrais souligner que la formation des prix sur le marché international ne dépend pas exclusivement du volume ou de la qualité de la récolte. De nombreux facteurs, invisibles à l'œil nu, gouvernent directement la fixation des prix dans le secteur agroalimentaire.

Prenons l'exemple du marché céréalier. Celui-ci ne dépend pas uniquement des rendements agricoles, eux-mêmes fortement tributaires des conditions météorologiques, mais également d'une multitude d'autres facteurs, dont la demande mondiale, la situation géopolitique dans les pays producteurs, la logistique, les coûts de l'énergie et les capacités de stockage.

Il convient de souligner que chacun de ces éléments, à l'exception de la météo, se prête à des manipulations substantielles de la part des principaux intéressés.

Et quels sont ces principaux inté-

ressés ? En tout, seulement cinq sociétés contrôlent environ neuf dixièmes du marché mondial des céréales, y compris le transport et l'entreposage des grains. Parmi elles figurent, sans surprise, trois entreprises américaines — Cargill, ADM et Bunge — ainsi que le groupe franco-suisse Louis Dreyfus et le conglomérat anglo-suisse Glencore.

Ce sont ces « cinq fantastiques », pour l'essentiel, et non une mauvaise récolte ponctuelle, qui déterminent le prix d'une baguette de pain de demain sur le marché mondial.

Une pénurie de certaines catégories de produits alimentaires est-elle attendue sur les étagères des magasins européens ?

Non, il ne faut pas s'attendre à un déficit grave — une telle éventualité est quasi impossible par définition.

De même que la nature, le modèle commercial capitaliste ne tolère pas le vide : en l'absence de récolte locale -, la substitution s'opère quasi mécaniquement par l'importation des denrées manquantes, conformément à la loi de l'offre et de la demande.

Même en période normale, un pays comme la France — dont le territoire est pourtant densément parsemé de vignobles — voit ses métropoles et sa capitale s'approvisionner principalement en raisins importés de régions éloignées du monde, telles que le Chili et l'Afrique du Sud. De plus, les raisins du Chili sont moins chers que ceux provenant des villages voisins.

Alors, l'impact prévisible d'un choc agricole se manifestera non par une rupture d'approvisionnement, mais par une hausse tarifaire ciblée sur certaines catégories de produits. Aucune pénurie significative n'est donc à redouter ; seule une volatilité des prix est à prévoir.

Quelle est la probabilité d'une vague de faillites parmi les agriculteurs européens ?

Plus qu'une série de défaillances conjoncturelles, nous assistons à la destruction massive et systématique des petites exploitations agricoles au sein de l'Union européenne. Et cela dure depuis très longtemps.

Les mauvaises récoltes ne constituent ni le facteur unique, ni même le facteur principal de ce phénomène. Ne serait-ce qu'au cours des dix dernières années, près de trois millions d'exploitations agricoles ont disparu du paysage européen.

En France, le secteur agro-industriel n'emploie aujourd'hui que 2 % de la population active — contre 0,8 % en Belgique —, un chiffre tout à fait dérisoire. Les relevés concordants indiquent qu'entre 800 et 1 000 petites exploitations françaises disparaissent chaque mois.

Quelle est la cause de cette tendance structurelle ?

Elle est enracinée dans la politique agricole européenne et, bien sûr, française. Plusieurs facteurs majeurs peuvent être identifiés qui conduisent à l'éradication des petites exploitations agricoles.

Premièrement, la réglementation de leurs activités est devenue intolérable, assortie d'une pression administrative écrasante.



Deuxièmement, la hausse des coûts de revient : le prix du carburant et de l'électricité augmente de façon régulière, sans jamais connaître de baisse significative.

Troisièmement, la concurrence internationale croissante. En janvier 2006, l'Union européenne et le MERCOSUR ont signé un accord de libre-échange. Celui-ci prévoit, en substance, l'entrée en franchise de droits de douane des produits agricoles latino-américains sur le territoire européen. Bien que non ratifié d'une manière obligatoire par l'ensemble des parlements nationaux de l'UE, cet accord fonctionne déjà à titre provisoire depuis le 1er mai.

Le simple fait qu'une telle initiative émane des autorités européennes en dit long. L'accord, dans son essence, est un arrêt de mort pour des dizaines, si ce n'est pour des centaines de milliers de fermes familiales.

Contrairement aux grands groupes agro-industriels, les petits exploitants agricoles ne peuvent tout simplement pas faire face à une telle pression et à une telle tension.

Il faut aussi que cela soit clair : les terres des fermiers qui disparaissent sont loin de devenir des prairies sauvages et des contrées en fleurs.

Je laisse à vos lecteurs le soin de deviner qui rachète ces terres et qui exerce une pression sur la politique agricole, au niveau des auto-



rités de l'UE comme des gouvernements nationaux européens. Sur la politique qui dévaste les petites exploitations agricoles.

Oleg Nesterenko, quelle est l'efficacité des mesures actuelles de soutien financier des agriculteurs par l'UE ?

Il faut rappeler que les subventions agricoles de l'Union européenne constituent la première ligne de dépenses de son budget, absorbant environ un tiers de ses ressources financières.

C'est une part du gâteau très juteuse. Mais il faut bien distinguer cette manne financière structurelle des mesures d'urgence destinées à répondre aux difficultés que les agriculteurs traversent actuellement. Les subventions européennes représentent, avant tout, un soutien permanent à un secteur agricole qui, malgré son poids économique considérable, reste profondément handicapé.

Si je parle du profond handicap structurel du secteur agricole européen, malgré le fait que l'UE soit l'un des leaders mondiaux de l'agro-industrie et le premier exportateur mondial de produits agricoles, c'est pour une raison très simple : hypothétiquement, si les subventions européennes destinées à l'agriculture étaient supprimées du jour au lendemain, une partie considérable du secteur agricole de l'UE cesserait tout simplement d'exister.

Les dégâts économiques au sein de l'UE provoqués par la sécheresse historique de cet été sont estimés dans la fourchette large entre 160 et 200 milliards d'euros. Face à une telle ampleur, les paiements européens destinés aux exploitations touchées ne représenteraient que quelques dizaines de millions d'euros — une somme totalement dérisoire au regard des pertes subies.

Rien qu'en France, selon le ministère de l'Agriculture, entre 30 000 et 35 000 exploitations agricoles seraient aujourd'hui au bord de la faillite. Le gouvernement de Macron a promis d'allouer plusieurs centaines de millions d'euros d'aides, un allègement temporaire de certaines contraintes administratives et règlementaires ainsi que la poursuite du soutien au carburant agricole. Mais là encore, le problème est celui de l'échelle. Pour simplement éviter un effondrement du secteur, l'agriculture française aurait besoin, selon les estimations sérieuses, d'une injection pouvant atteindre 4,5 milliards d'euros.

Les mesures de soutien aux agriculteurs mises en œuvre par l'Union européenne et les gouvernements des États membres ne sont que de l'hypnose gitane.

Aujourd'hui, afin que les agriculteurs ne disparaissent pas littéralement, étant sur devant de la scène, les autorités publiques leur jettent un os sous la forme d'un soutien financier minimal. Et demain, ces mêmes autorités ratifieront l'accord avec le MERCOSUR, et ceux qu'elles soi-disant sauvent aujourd'hui seront sacrifiés demain dans les coulisses.

Oleg Nesterenko

Président du CCIE Spécialiste de la Russie, CEI et de l'Afrique subsaharienne



Nekapro

Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.

- Rédaction
- Amélioration de style
- Correction
- Traduction

CONTACT

+223 74-44-27-44

@nekapro

www.nekapro.com

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149

Premier essai gratuit

Mondial féminin de basket : Les Aigles Dames tombent avec les honneurs face au Japon



Pour leur entrée en lice à la Coupe du monde féminine de basketball 2026 à Berlin, les Aigles Dames du Mali ont livré une bataille spectaculaire face au Japon. Malgré une remarquable prestation offensive et trois quarts-temps maîtrisés, les Maliennes se sont finalement inclinées 102-97, vendredi 4 septembre, au terme d'une rencontre particulièrement disputée.

Le Mali avait pourtant parfaitement entamé la partie. Les joueuses maliennes ont remporté le premier quart-temps 25-21 avant de conserver quatre points d'avance à la pause (52-48). Toujours devant à l'issue du troisième quart-temps (73-71), elles semblaient en mesure de réaliser un premier exploit dans ce Mondial.

Mais le Japon a renversé la rencontre dans les dix dernières minutes. Avec 31 points inscrits contre 24 pour le Mali dans le dernier quart-temps, les Japonaises ont profité de leur exceptionnelle adresse extérieure pour prendre définitivement les commandes.

Le Japon a notamment réussi 20 tirs à trois points, établissant un nouveau record dans la compétition. Saki Hayashi, auteure de 27 points, a particulièrement fait souffrir la défense malienne avec neuf paniers primés.

Malgré la défaite, plusieurs Maliennes ont réalisé des performances remarquables. Aminata Sangaré et Djénèba N'Diaye ont inscrit 22 points chacune, tandis que Sika Koné a signé 21 points et 11 rebonds. Djénèba N'Diaye a également délivré six passes décisives.

Au total, les deux sélections ont inscrit 199 points dans une rencontre résolument offensive.

Cette courte défaite laisse forcément des regrets aux Aigles Dames, qui ont mené pendant près de 30 minutes. Mais leur capacité à rivaliser avec le Japon constitue aussi un sérieux motif d'espoir pour la suite de la compétition.

À Berlin, le Mali a perdu une bataille, mais il a surtout démontré qu'il avait les armes pour bousculer les grandes nations du basket-ball féminin mondial.

Fatou Sissoko

HOROSCOPE

Bélier (21 mars - 19 avril)

Votre besoin de vérité absolue peut vous coûter des conflits, attention aux gaffes, mesurez la portée de vos paroles. Vous avez besoin de mouvement. Chassez votre léthargie et consacrez-vous à un sport qui délie vos articulations.

Il est préférable de travailler seul, pour vous attaquer à vos défis personnels, vous vous surpasserez. Il serait positif de commencer à envisager les changements auxquels vous aspirez depuis longtemps. Renseignez-vous.

Taureau (20 avril- 19 mai)

Vous faites des voyages ou vous recevez d'importantes communications pour votre avenir. C'est une bonne journée pour exposer une idée, signer un contrat ou avoir une conversation sur un thème important. Vos échanges et vos rencontres sont source d'évolution personnelle.

Vous maîtrisez vos émotions et acceptez les choses comme elles se présentent. Ainsi, vous êtes plus détendu et votre entourage s'en réjouit. La journée est donc parfaite pour miser sur les instants de partage et profiter en toute sérénité du moment présent !

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous devrez attendre quelque chose qui vous tient à cœur. Rien n'est compromis pour autant, restez optimiste. Bien que vous soyez vous êtes plongé dans un tourbillon relationnel, vous tenez la forme avec éclat et dignité.

Ne montez pas sur de grands chevaux.. Que vous ne maîtrisez pas assez ! Prenez votre temps si vous devez négocier car êtes susceptible et un conflit durable peut naître d'un moment de mauvaise humeur.

Cancer (21 juin - 21 juillet)

L'insouciance de votre attitude sera contagieuse, aujourd'hui. Vous aurez l'art et la manière de créer l'ambiance que vous affectionnez pour montrer le meilleur de vous-même. Balayez résolument votre timidité.

C'est avec un bon moral que vous prenez votre élan pour faire bouger les choses et vous immerger en profondeur dans ce qui doit être. Vous voulez du concret et du sérieux ? Vous avez tous les atouts pour y parvenir !

Lion (22 juillet - 23 août)

Votre quotidien s'harmonise durablement, c'est le moment de persévérer sur votre lancée si vous démarrez des projets. Une rencontre imprévue ou un dialogue vous sortira de vos doutes intérieurs dans ce domaine.

Vous êtes dans les nuages.. C'est le moment de vous évader, évitez les personnes trop terre à terre mais ne perdez pas pour autant le sens des réalités. Il faut trouver le point d'équilibre entre vos fantasmes et vos possibilités.

Vierge (23 août 23 septmbre)

C'est hors de votre cercle habituel que vous vivrez les meilleures satisfactions aujourd'hui. Profitez-en pour improviser un dîner dans un bon restaurant, sortir des sentiers battus. Le meilleur reste à venir.

Tout roule ! L'ambiance est détendue et la communication est de mise. Attendez-vous à partager des discussions enrichissantes avec vos collègues et vos amis. Vous sortez de votre réserve et votre sens du contact vous permet d'élargir votre cercle de connaissances.

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Fuyez les aventures trop aléatoires et risquées. Ne vous laissez pas distraire, vous poursuivrez vos actions dans la bonne direction. La lassitude du quotidien vous pèse, c'est le moment de vous mettre au sport, une activité dans le silence serait idéale.

Le moment est venu de comprendre ce qui vous est essentiel et de vous libérer de vos frustrations, regrets et autres boulets. Pour se faire, rien de mieux que d'écouter votre petite voix intérieure et de communiquer en toute liberté.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

La clarté de vos idées fera des fans dans votre entourage, vous saurez défendre votre cause avec énergie. Vous aurez l'assurance intérieure pour faire face à vos obligations mais vous y gagneriez à lâcher prise.

Plus détendu, vous osez sortir de votre carapace et aller au-devant des autres pour partager vos idées. Votre manière de vous exprimer va vous permettre de gagner la confiance de ceux qui jusqu'alors doutaient de vous. Votre attitude vous permet de gagner des points !

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Toutes les activités de groupe sont importantes en ce moment mais vous vous demandez parfois quel rôle vous jouez dans votre milieu social. Parlez-en avec vos proches, les échanges à ce sujet vous éclaireront et seront très enrichissants.

Les influx actuels ont à cœur de faire évoluer votre vie relationnelle de manière plus simple et plus détendue. Ceci va vous mettre d'extrême bonne humeur et vous permettre de vous donner l'élan nécessaire pour vous éloigner des pesanteurs et des obligations du quotidien.

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Vous retrouvez confiance en vous en vous tournant davantage vers l'avenir, aujourd'hui. C'est ce que vous avez de mieux à faire pour vous donner les moyens de vivre vos idéaux le plus pleinement possible.

Profondément attaché à ceux que vous aimez, le moment est venu de les chouchouter encore plus en leur faisant partager votre bonne humeur et vos sentiments. En effet, le climat ambiant, vous permet de chasser vos inquiétudes, d'être plus à l'écoute, plus disponible et surtout plus communicatif.

Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous êtes plus libre que d'habitude dans votre expression et votre façon d'être. Profitez-en pour faire le point avec votre entourage ! Les spectacles vous permettront de vous retrouver pleinement dans la détente dont vous avez besoin.

Vous rencontrez des difficultés avec vos proches car les émotions sont exacerbées. Un peu de bienveillance, de tolérance, de diplomatie et vous passerez une journée tout en douceur de vivre. Un mot de travers et c'est la scène assurée..

Poisson (19 février - 21 mars)

Des opportunités sont à saisir tout de suite. Ayez confiance, elles peuvent vous apporter les plus grandes joies. Une sensation de décontraction et de bien-être intérieur vous permet de vous ressourcer. Le calme vous fait le plus grand bien !

Aujourd'hui, le sourire est au rendez-vous. Vous mettrez tout en œuvre pour égayer votre journée et celle des autres. Vous avez suffisamment de ressources et de bonnes idées pour organiser un joyeux programme. Alors, laissez libre cours à votre imagination !



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tout **renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...**

n'hésitez pas, contactez-nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | amplkile@gmail.com | www.malikile.com